DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Dinan
Canton de Broons

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212200711-20260212-2026_02_08-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix février à dix-huit heures trente heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 14
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11 + 1 pouvoir

Date de convocation : 04/02/2026

Présents : LUCAS Géraldine, Christophe VERGER, Fabien DESPORTES, Hubert HERVIAUX, Sylvain GUESSANT, Christine CRESPEL, Catherine DARTOIS, Michel RUELLAN, Vincent BOUESNARD, Emeline RAFFRAY, Patrick DESPORTES.

Absents : Didier LOPES, Florent GICQUEL, Claudine RAULT (donne procuration a Hubert HERVIAUX).

Secrétaire de séance : Christine CRESPEL

Permanence bureau de vote (2026-02-08)

Mme le maire propose des créneaux horaires pour la tenue du bureau de vote pour l'élection municipale.

Après délibération le conseil municipal vote :
Pour : 12
Contre :
Abstention :

Chaque conseiller s'inscrit sur le planning proposé pour la tenue du bureau de vote ainsi que pour le dépouillement.

Le Maire,
Géraldine LUCAS

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR

La secrétaire de séance,
Christine CRESPEL

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR